

COMPTÉ-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1848.

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal

DANS SA SÉANCE DU 12 JUIN 1849.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1849

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1848.

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal

DANS SA SÉANCE DU 12 JUIN 1848.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1849



Compte-Rendu

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

pendant l'année 1848.

Messieurs les Membres du Conseil Municipal,

Le Conseil Administratif vient, conformément à la Loi du 20 mars 1843, vous soumettre l'exposé des actes de l'Administration Municipale pendant l'année 1848.

Si cette présentation a été retardée, vous aurez compris, Messieurs, que votre Conseil Administratif a été, comme il l'est encore, surchargé de besogne par les absences répétées et prolongées de deux de ses Membres, appelés à d'autres fonctions publiques.

Personnel.

M. Marget a été nommé second secrétaire du bureau de l'État Civil en remplacement de M. Bry.

M. *Jean-François* Wöllner, nommé Inspecteur municipal, en remplacement de M. Jaquet, décédé.

M. Voisin, veilleur à l'Octroi, en remplacement de M. Wöllner.

M. Villemain a été nommé visiteur au Chantier au bois.
 M. Dutruy, veilleur à l'Octroi, en remplacement de
 M. Sessler.

Et enfin, M. Ami Robert a été nommé à la place de
 maître de repassage créée aux Écoles d'horlogerie.

État Civil.

*Mouvement de la population de la Ville de Genève
 pendant l'année 1848.*

Naissances	{	du sexe masculin.....	264
		du sexe féminin.....	278
		Total,	<u>542</u>

Dans ce nombre sont compris les enfants naturels

Du sexe masculin.....	17
Du sexe féminin.....	24

Soit 10 naissances de moins qu'en 1847.

Ces naissances sont réparties comme suit :

Genevois.....	323
Suisses d'autres cantons.....	100
Étrangers.....	119
	Total, <u>542</u>

Ne sont pas comprises dans ce nombre 43 naissances à
 l'étranger transcrites à Genève.

Décès	{	du sexe masculin.....	320
		du sexe féminin.....	308
		Total,	<u>628</u>

Soit 3 de plus qu'en 1847.

Dans ce nombre ne sont pas compris 7 décès à l'étranger, transcrits à Genève.

Morts-nés, non compris dans le total des naissances ni dans celui des décès :

Du sexe masculin.....	14
Du sexe féminin.....	9
Total,	<u>23</u>

Mariages	}	entre Genevois.....	64
		» Genevois et étrangères.....	43
		» étrangers et Genevoises.....	27
		» étrangers.....	35
		Total,	<u>169</u>

Soit 13 de plus qu'en 1847.

Dans ce nombre ne sont pas compris 2 mariages de Genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

Divorces 6. Soit 4 de plus qu'en 1847.

Octroi.

Le produit brut de l'Octroi s'élève en 1848 à

	Fr. 271,786 53 c.
Celui de 1847 était de.....	- 269,925 90 c.
Différence en plus en 1848	Fr. <u>1,860 63 c.</u>

A ne considérer combien la récolte des vins a été abondante en 1848, une semblable différence paraîtrait bien faible; mais elle s'explique par une consommation beaucoup moindre de quelques autres objets soumis à l'Octroi, en 1848 qu'en 1847.

Ainsi le produit des boissons en 1848 s'élève à	Fr. 179,182 39 c.
En 1847 il s'élevait à.....	171,122 2 c.
Ce qui fait une différence en plus	
pour 1848 de.....	Fr. 8,060 37 c.
La recette des fourrages a été en	
1848 supérieure à 1847 de...	539 24 c.
Celle des expéditions.....	53 45 c.
	Fr. 8,653 06 c.
Par contre les comestibles	
ont été inférieurs de..	Fr. 5884 89}
Et les combustibles de..	904 54}
	6792 43 c.
Ce qui réduit la différence indiquée	
ci-dessus.....	Fr. 1,860 63 c.

L'augmentation du tarif opérée en 1846 a produit une différence en plus sur la recette de 1848 comparée à celle de 1847, de 15,729 francs, répartie sur

57,385	setiers	14	quart.	de vins suisses et du Canton,
39,456	»	»	»	vins étrangers,
366	»	17	»	vins fins,
734	»	16	»	vins gâtés et vinaigre,
325	»	16	»	lies,
6,311	»	2	»	bière,

Il a été acquitté en 1848 :

<i>Setiers.</i>	<i>quart.</i>		<i>Setiers.</i>	<i>quart.</i>	
49,020	5	vins du Canton, soit	13,828	6	de plus qu'en 1847.
6,127	20	vins suisses,	2,553	2	de moins »
25	22	vins du pays de Gex,	19	6	de plus »
2,171	15	vins de la zone de Savoie,	799	»	de plus »
39,456	4	vins étrangers,	211	4	de plus »
6,311	2	bière,	1,847	6	de moins »
			Et 4,076	6	de moins qu'en 1846.

Ces différences sur les vins suisses et sur la bière s'expliquent assez naturellement par l'abondance de la récolte des vins du Canton, par la bonne qualité de ces vins, et par le bas prix auquel ils ont été vendus.

En 1848, le nombre des bœufs abattus dans la ville a été de 1865; leur poids moyen est de 1,250 livres. Ce poids est inférieur de 15 livres à la moyenne de l'année 1847; il est encore supérieur de 8 livres à celle de l'année 1846.

Le nombre des vaches amenées aux abattoirs a augmenté cette année: il était en 1847 de 776; il est en 1848 de 877, soit 101 de plus qu'en 1847.

Cette énorme différence peut être attribuée en grande partie à la maladie qui a régné sur la race bovine pendant l'été de 1848. Ainsi, il s'est abattu durant cette année 141 vaches provenant du Canton de plus qu'en 1847. Il est à regretter que la différence assez sensible qui existe entre la taxe des bœufs et celle des vaches ne profite point aux consommateurs, puisque les bouchers ne font aucune différence dans le prix de vente de ces deux qualités de marchandise.

Le nombre des vaches abattues à la boucherie de Longemalle a été de 494: à la boucherie de l'Île, il a été de 383.

En 1848 les droits ont été acquittés sur 1,393 veaux.	
—	248 moutons.
—	144 porcs.
—	4 chèvres.

De moins qu'en 1847.

Les contraventions de l'Octroi constatées en 1848 se sont élevées au nombre de 154, soit 9 de plus qu'en 1847; dix de ces contraventions ont été déférées aux tribunaux, les autres ont fait l'objet de transactions.

Le produit des amendes imposées pour ces contraventions s'est élevé à 966 fr. 76 c., soit 92 fr. 30 c. de plus qu'en 1847, et 222 francs de plus qu'en 1846.

Boucheries.

(Voir le tableau ci-contre.)

BOUCHERIES.

NATURE du bétail.	Quantités abattues		BÊTES rentrées au moyen d'un passavant.	TOTAL des têtes réellement reconnues.	DIFFÉRENCE résultant d'abat- tage clandestin et de réexpor- tations.	TOTAL des têtes ayant acquitté le droit.
	à Longemalle.	à l'île.				
Bœufs.....	1,083	778	4	1,865	»	1,865
Vaches.....	494	383	»	877	»	877
Veaux.....	11,044	3,844	2	14,890	249	15,139
Moutons.....	8,657	4,784	39	13,480	408	13,888
Porcs.....	1,545	3	3	1,551	47	1,598
Chèvres.....	10	5	»	15	11	26

Le nombre des bêtes abattues en dehors des abattoirs a été de 715.

Il était en 1845 de 981.

— 1846 de 1,717.

— 1847 de 1,847.

Ce nombre s'est ainsi considérablement diminué.

Banc des agriculteurs.

Il a été abattu pour cet étal en 1848.

33 bœufs, soit 29 de moins qu'en 1847.

111 vaches, soit 54 —

Total, 144 têtes abattues.

Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis d'ouvriers.

Le nombre de ces établissements dans la ville de Genève était au 31 décembre 1848 de 397, répartis comme suit :

4	de	1 ^{re}	classe.
20	de	2 ^e	»
49	de	3 ^e	»
95	de	4 ^e	»
56	de	5 ^e	»
30	de	6 ^e	»
33	de	7 ^e	»
<u>110</u>	de	8 ^e	»
Total,	<u>397</u>		

C'est 1 établissement de 2^e classe de moins qu'en 1847.

» 4	»	de 3 ^e	»	de moins	»
» 9	»	de 4 ^e	»	de moins	»
» 1	»	de 5 ^e	»	de moins	»
» 9	»	de 6 ^e	»	de moins	»
» 6	»	de 7 ^e	»	de moins	»
» 20	»	de 8 ^e	»	de moins	»
<hr/>					
50	Total.				

En tout 50 établissements de moins qu'en 1847, où le nombre total était de 447.

Éclairage de la Ville.

L'éclairage de la ville, pendant l'année 1848, ne donne lieu à aucune observation particulière; les déficiences qui ont été constatées n'ont pas été plus nombreuses que les années précédentes, et, somme toute, l'Administration n'a pas lieu d'être mécontente de la régularité de ce service.

Au mois de novembre, le Conseil Administratif a fait remplacer par une lanterne à gaz le reverbère à huile qui éclairait la grande allée du Quai.

Le nombre des becs de gaz, existant au 31 décembre 1848 pour l'éclairage de la ville était de 319.

Service des boues.

Le service du fermier des boues s'est fait en général d'une manière satisfaisante. Le nouveau service de nuit, qui a eu dans le principe quelque peine à s'établir, marche convenablement aujourd'hui, et le Conseil Adminis-

trafic a lieu de croire que le changement des heures de ce service est généralement apprécié comme une amélioration. Il y a cependant encore beaucoup à désirer à l'égard de la propreté des rues; le Conseil continuera à apporter une grande vigilance pour faire observer strictement le nouveau règlement de police qui concerne cet objet.

Arrosement, sablage, enlèvement des neiges.

Le service d'arrosement a été fait en moyenne avec quatre bossettes, en employant pour les remplir les bouches à eau, ce qui a permis de mettre une plus grande célérité dans la distribution de l'eau. Le matériel, qui avait été remis en très-bon état en 1847, n'a coûté que fort peu de chose à entretenir en 1848.

Bien que l'hiver de 1847 à 1848 n'ait pas été très-rigoureux, et que la neige n'ait point été fort considérable au commencement de l'année 1848, le chiffre de la dépense, pour ce qui concerne cette partie du service de la voirie, s'élève assez haut. Cela s'explique par le fait des achats de sable que le Conseil Administratif avait dû faire en prévision des éventualités, et par le nombre considérable des journées d'ouvriers employés au piquage des glaces autour des fontaines et le long des rues en pente, où ce travail est particulièrement indispensable.

Secours contre les incendies.

Il y a eu en 1848 cinquante-six alertes qui se distribuent comme suit :

Dans la ville :

Feux de cheminées ordinaires.....	28
Feux de cheminées inquiétants.....	2
Feux peu graves de jour.....	2
Feux peu graves de nuit.....	1
Feux graves de jour.....	1
Feux graves de nuit.....	3
Fausses alertes.....	6

Hors de la ville.

Secours contremandés.....	4
Secours arrivés sur les lieux.....	5
Fausses alertes.....	4
	Total, <u>56</u>

C'est 14 alertes du moins qu'en 1847.

Le service de secours contre les incendies hors de la ville a été convenablement exécuté. Aujourd'hui que les trois pompes, dites *Campagnardes*, sont établies, il y a lieu d'espérer que les secours seront portés avec toute la célérité désirable.

Le matériel a reçu cette année plusieurs améliorations; il est maintenant dans un état tel qu'il ne reste que bien peu de chose à y faire.

Le corps des Sapeurs-Pompiers s'est trouvé en 1848 complètement pourvu des nouvelles tuniques pour lesquelles le Conseil Municipal avait alloué une somme assez considérable dans les budgets de 1847 et de 1848. Ce vêtement paraît avoir satisfait à ce qu'on en attendait; la forme en est gracieuse, et il est fait de telle manière que les hommes qui le portent n'ont point à craindre les intempéries des saisons.

La revue du corps des Sapeurs-Pompiers et du matériel qui y est attaché, a eu lieu le 25 septembre dernier, et a pleinement satisfait le Conseil Administratif.

Police municipale.

Les contraventions relevées ont été au nombre de 981, sur lesquelles 137 n'ont pas entraîné d'amende ; sur les 844 autres, 832 ont donné lieu à des transactions, 12 seulement ont été déférées aux Tribunaux.

Ces contraventions se classent ainsi qu'il suit :

Dépôts de balayures à des heures indues.....	260
Dépôts de matériaux non autorisés.....	58
Contraventions relatives aux fontaines.....	74
Travaux sur la voie publique non autorisés.....	102
Dégradations aux promenades et édifices publics..	119
Contraventions de pêche.....	10
Pavés non rétablis.....	10
Stationnements de voitures.....	163
Embarras sur la voie publique.....	83
Ponts de barques non retirés.....	12
Travaux non éclairés.....	32
Objets divers.....	58
	981
	Total, 981

Il résulte de ces chiffres que le nombre des contraventions a été inférieur de 8 à celui de l'année précédente.

Le service avec les nouveaux Inspecteurs a commencé le 1^{er} avril d'après les attributions de Police confiées à l'Administration Municipale par la nouvelle Loi.

L'Administration a déjà obtenu d'importantes améliorations sur différents points, elle espère arriver sous peu à

atteindre le but qu'elle s'était proposé en nommant un plus grand nombre d'Inspecteurs.

Travaux.

La section des Travaux a statué pendant l'année 1848 sur 400 requêtes, soit 53 de moins qu'en 1847.

Ces requêtes sont réparties comme suit :

151 relatives à l'établissement d'enseignes.

23 » à des réparations ou reconstructions de maisons.

31 » à l'établissement d'auvents et avant-toit.

29 » à l'établissement de devantures de magasins.

19 » à des vitrines et étalages.

14 » à des trapons de caves.

13 » à des tentes mobiles devant les magasins.

40 » à l'établissement de portes, volets et fenêtres.

9 » à la construction d'égouts particuliers.

71 » à divers travaux sur la voie publique.

Entretien des Bâtiments municipaux.

Il n'y a pas eu durant l'exercice de 1848 de travaux considérables dans les bâtiments appartenant à la Ville, aussi le crédit n'a pas été complètement atteint. Les principales dépenses d'appropriation de locaux, ont été faites dans le bâtiment du Grenier à blé de Rive pour le logement du concierge de l'École d'horlogerie, dont le local était insalubre; et à l'abattoir de Longemalle, pour un échaudoir des porcs, afin de donner aux bouchers de l'île

la possibilité de s'établir pendant la construction du nouvel abattoir, dans le local où s'exerçait précédemment cette industrie.

La majeure partie du crédit de ce chapitre a été employée pour faire dans les bâtiments un assez grand nombre de réparations d'entretien indispensables.

Quais, Ponts, Égouts, Clôtures, Terrasses, etc.

Ce chapitre qui embrasse un très-grand nombre d'objets, sujets par leur nature à beaucoup d'imprévu, n'a pas donné lieu à des dépenses excédant les prévisions du budget.

Une somme de 700 francs environ, a été dépensée pour faire l'enrochement d'une partie du quai des Bergues; cet ouvrage s'est très-bien maintenu pendant les hautes eaux, il préservera le mur de soutènement du quai des affouillements auxquels il a fallu déjà remédier, au-dessous du pont de la Machine.

Un travail du même genre que celui qui a été fait pour la partie d'amont de ce quai, reste à exécuter pour la partie d'aval, mais le travail sera plus onéreux et plus difficile, à cause de la profondeur du fleuve.

Les ponts n'ont donné lieu qu'à de légères réparations d'entretien.

Les égouts ont absorbé une grande partie du crédit, les principales réparations ont été faites rue de Rive, place de la Madeleine, rue Traversière et rue du Rempart.

Les clôtures, les bains publics et les sauvetages ont été aussi l'objet de dépenses assez fortes parmi lesquelles figure la grille qui ferme l'escalier du Grand-Quai, et celle qui a été placée sur le mur d'appui de la fontaine de la place de la Madeleine, l'une et l'autre ont eu pour but de prévenir les accidents.

Pont des Bergues.

Il a été fait sur l'exercice de 1848, une grande réparation du tablier du Pont des Bergues pour laquelle une somme de 42,000 francs a été votée dans le budget. L'Administration a eu à combattre pour l'exécution de ce travail tous les obstacles qui peuvent se présenter, lorsqu'il s'agit d'interrompre momentanément une voie de circulation active et à laquelle bien des intérêts se rattachent. Cependant, comme des examens multipliés ont constaté qu'il y aurait imprudence à ajourner davantage, le travail a dû s'exécuter.

Les modifications apportées à la reconstruction du tablier du Pont des Bergues, ont bien rendu tous les avantages qu'on pouvait en espérer; les barrières sont solides, les assemblages des pièces longitudinales les faisant buter de manière à leur donner de la rigidité; le mouvement du tablier est notablement diminué, l'écoulement des eaux s'opère facilement; enfin, la suppression des corniches latérales a ajouté à la légèreté d'aspect de ce pont qui, sous ce rapport, ne laisse rien à désirer.

Les bois neufs employés à ce travail sont tous d'un bon choix; ils proviennent en majeure partie du canton de Vaud; les bois de la démolition, destinés à être réemployés, ont été choisis avec un soin minutieux, et le nombre des pièces hors de service a été plus considérable qu'on ne pouvait le supposer. Dans la mise en œuvre, les bois neufs ont été réunis sur les travées de chaque bras les plus rapprochées du rondau, au nombre de six.

Les bois provenant de la démolition ont été aussi réunis, de manière à permettre une réparation partielle, lorsqu'ils seront hors de service, sans toucher à la partie

neuve. Les bois ont tous été goudronnés sur toutes les faces ; les pièces de fer, qui les pénètrent, ont été également enduites de goudron pour amoindrir l'effet pernicieux résultant du contact du fer et du bois ; en un mot, rien n'a été négligé pour assurer à ce pont toute la durée dont un ouvrage de ce genre est susceptible.

La dépense a excédé quelque peu le crédit voté, mais cet excédant n'est qu'apparent, car il est resté du Pont des Bergues, une assez grande quantité de fers et de bois, qui couvre largement cet excédant ; les bois ont été utilisés en partie avec avantage aux divers services de la Ville, les fers sont en magasin et pourront être vendus si l'on ne trouve pas à les utiliser prochainement.

Trottoirs et Elargissements.

Il a été établi quelques fragments de trottoirs à la rue du Rhône, dont les frais n'ont pas été partagés par la Ville, attendu que jusqu'ici l'Administration n'a entendu contribuer aux frais d'établissement des trottoirs qu'autant qu'ils formeront un ensemble facilitant la circulation, ce résultat n'a pu être obtenu pour la partie de la rue du Rhône faisant suite à la maison Périer, bien que l'Administration ait fait des démarches dans ce but.

Il n'a été dépensé pour les trottoirs qu'une somme de 150 francs, laquelle a servi à faire quelques réparations d'entretien.

Une somme de 4,515 francs a été employée pour l'acquisition de deux hauts-bancs dans la rue Basse du Marché, qui ont été démolis. Un compromis a aussi été passé pour un autre haut-banc dans la même rue, mais l'acquisition définitive en est ajournée, parce qu'il est la propriété d'un enfant mineur.

Pavés.

Il a été dépensé, en 1848, environ 9,000 francs pour continuer le pavé taillé des rues de Rive et du Rhône; les matériaux employés pour ces ouvrages sont d'un échantillon assez fort, et les pierres sont généralement bien mieux formées qu'elles ne l'étaient lorsque cette industrie s'est introduite dans notre ville; on peut déjà apprécier, par l'état des pavés taillés établis ces dernières années dans nos rues les plus fatiguées, le bon usage qu'ils semblent promettre; peut-être arriverons-nous à obtenir des pavés cubiques, qui auront l'avantage de pouvoir se tourner lorsqu'une des faces sera usée, l'établissement en sera plus coûteux encore, mais il y aurait un grand avantage à cause du grand nombre de pierres à rebuter lorsqu'on est obligé de relever le pavé.

Il a été fait en pavés ordinaires un côté de la place du Molard, la place de Longemalle jusqu'au Grand-Quai et l'extrémité de la rue du Rhône, la rue du Fort-de-l'Écluse et la rue du Puits-St-Pierre. Toutes les rigoles de ces rues ont été établies en pierres taillées, l'expérience ayant démontré leur grand avantage sous le rapport de la propreté et de la promptitude d'écoulement des eaux.

Outre les localités dont il vient d'être parlé, il a été fait un assez grand nombre de brèches et parcelles de pavés moins considérables.

Le prix des matériaux, qui s'est maintenu assez bas en 1848, a permis d'exécuter ces divers ouvrages, sans absorber complètement le crédit.

Promenades.

Les promenades n'ont donné lieu, durant l'exercice de 1848, à aucun travail en dehors de leur entretien ordinaire, le gravelage a été moins coûteux qu'il ne l'est habituellement à cause du bas prix où l'on a pu faire les approvisionnements.

La promenade du bastion Bourgeois a été, pendant les mois d'été, éclairée à l'huile avec des lanternes provenant de l'ancien éclairage de la ville, le locataire du café du Théâtre a contribué pour une partie aux frais de cet éclairage.

Horloges.

La marche des horloges a été régulière pendant l'année qui vient de s'écouler, elles n'ont donné lieu qu'à des dépenses d'entretien ordinaire, au nombre desquelles on peut signaler le renouvellement des cordes des contrepoids de l'horloge de la Madeleine, lesquelles n'ont été aussi promptement usées que parce que les poulies en fonte laissées brutes les limaient sans cesse, cet accident ne se renouvellera plus, ces poulies, ainsi que celles de l'horloge du Molard, ayant été tournées avec soin.

Le crédit a été dépassé, il est vrai; mais cela tient à ce que, dans le budget, le chiffre des années précédentes a été conservé, bien que l'on ait eu à pourvoir à l'entretien de l'horloge de la Madeleine qui n'existe que depuis la fin de 1847, et dont le coût annuel pour la surveillance et le remontage est d'environ 100 francs.

Service Hydraulique.

Le service de la Machine hydraulique n'a pas été en 1848 plus satisfaisant que les années précédentes, le Conseil Administratif a eu fréquemment à se plaindre au Directeur de l'irrégularité de la fourniture, et de la faible quantité d'eau émise. Une mensuration faite par des experts désignés par le Tribunal Civil a bien constaté que la fourniture était fort inférieure à la quantité exigible, mais l'Administration s'est trouvée désarmée, parce que la chute d'eau, soit qu'elle ait été diminuée par la démolition des bains des Bergues, soit qu'elle ait été indiquée plus forte sur les plans de M. Cordier, qu'elle ne l'était réellement lors de la construction de la Machine, n'était à l'époque de la mensuration que d'environ 40 centimètres, au lieu de 60 centimètres indiqués sur les plans de M. Cordier.

Le terme de la convention d'entretien étant expiré dans le mois d'avril 1849, et l'Administration ayant repris à sa main le service de la Machine hydraulique, elle sera maintenue en aussi bon état que possible, et il y sera apporté les modifications que l'expérience pourra suggérer; de plus le service des fontaines étant sous la même direction que la Machine, il y aura plus d'ensemble, et si, pour une cause quelconque la fourniture se trouvait momentanément diminuée, la répartition de l'eau sera faite de manière à ce que la ville soit pourvue sur tous les points importants.

Concessions d'eau.

Cinq nouvelles concessions d'eau ont été établies en

1848, trois d'entre elles ont été assez onéreuses à la Ville, parce qu'elles se trouvaient dans des rues où il n'existait pas de conduite hydraulique. La quantité d'eau vendue par la Ville aux particuliers s'est élevée en 1848 à 187 $\frac{1}{2}$ litres.

Constructions nouvelles.

Cimetière catholique. — Les travaux d'agrandissement du Cimetière catholique ont été entrepris vers la fin de l'année 1848, le mur de clôture a été construit, et les remblais ont été amenés pendant l'hiver; ils proviennent du nivellement opéré en dehors du chemin couvert près du clos appartenant à l'Exercice de l'Arquebuse et de la Carabine. La somme payée pour ces divers ouvrages s'élève à 3,370 fr. 55 c., le Compte-Rendu de l'exercice de 1849 donnera l'ensemble des travaux et des dépenses effectuées pour cet objet.

Fontaine des Casemates. — Conformément à la décision du Conseil Municipal, une petite fontaine a été établie au centre du chemin des Casemates, la somme dépensée pour cette construction s'élève à 538 fr. 40 c.

Association alimentaire. — Les dépenses faites par la Ville pour l'appropriation d'un local au deuxième étage du Grenier à blé de Rive, destiné à l'Association alimentaire se sont élevées à 4,127 fr. 40 c., soit 127 fr. 40 c. de plus que le crédit. Cette légère augmentation est motivée par les travaux accessoires qui ont été faits pour l'aspiration de la vapeur des chaudières par la cheminée, et par quelques objets immobiliers, tels que armoires, etc. demandés par le Comité de l'Association.

Écoles primaires. — Deux nouvelles écoles primaires ont été créées en 1848, l'une dans le bâtiment situé sur St-Antoine, dit chapelle de Ste-Catherine, l'autre dans le

bâtiment situé sur le bastion du Cendrier, dit bâtiment d'horlogerie. Il a été dépensé pour la création de ces deux écoles une somme de 1,379 fr. 90 c.

Donation de M. le baron de Grenus.

Les dépenses d'entretien pour les maisons données à la ville de Genève par M. le baron de Grenus, s'élèvent à 1,268 francs. On peut signaler comme ouvrages de quelque importance: l'éclairage au gaz dans la cour commune entre les deux corps de bâtiments situés sur la rue de l'Hôtel-de-Ville et sur la rue du Soleil-Levant, ainsi que l'application de l'asphalte dans les allées de ces mêmes maisons.

Bâtiments du Culte et de l'Instruction.

L'Administration Municipale a eu à gérer durant la moitié de l'année 1848 les bâtiments du Culte et de l'Instruction provenant de la liquidation de la Société Économique; les dépenses faites pour l'entretien se sont élevées à 2,647 fr. 80 c., les principaux frais en dehors de l'entretien ordinaire ont eu pour objets les appareils de chauffage des églises de la Fusterie et de l'Auditoire, quelques réparations et additions de bancs dans les classes françaises du Collège, et diverses réparations relatives à la sonnerie des églises.

Théâtre.

Cet établissement a été l'année dernière pour l'Administration Municipale un sujet d'ennuis de tout genre, provenant du peu d'empressement que le Directeur a mis à remplir ses engagements et à compléter sa troupe, ce qui

n'a eu lieu que vers la fin de l'année théâtrale ; et a puissamment contribué, avec les circonstances peu favorables, à tenir le public éloigné du Théâtre qui a été généralement peu fréquenté.

Ecoles d'horlogerie.

La marche de ces écoles n'a pas offert de particularité remarquable pendant l'année 1848. Seulement la stagnation des affaires pendant la crise que nous venons de passer, a empêché sans doute bien des parents de placer leurs enfants dans la carrière d'horlogerie, qui paraissait devoir particulièrement souffrir des difficultés du temps ; le nombre des élèves s'est considérablement réduit. Voici le nombre des élèves de l'école des garçons en 1848 :

<i>Elèves</i>		<i>Elèves</i>
19	dans la classe de blanc ;	en 1847 il y avait 21
7	» de finissage ;	» » 20
8	» de plantage ;	» » 4
5	» de cadrature ;	» » 8
5	» d'échappements ;	» » 2
4	» de repassage ;	» » 7
48,	Total.	Total, 62

C'est donc 14 élèves de moins qu'en 1847.

L'école des jeunes filles comptait en 1848 23 élèves, soit 9 élèves de moins que l'année précédente.

Cette situation des écoles d'horlogerie a vivement excitée la sollicitude du Conseil Administratif qui a cru devoir consulter une Commission composée d'hommes experts, sur les améliorations dont l'organisation de ces écoles est susceptible et généralement sur toutes les questions qui intéressent ces établissements. Le travail de cette Commission n'étant point achevé, le Conseil Administratif doit se borner pour le moment à ce simple énoncé.

Ecoles primaires.

L'extension qu'ont prise les écoles primaires municipales dans la ville de Genève, montre combien ces établissements étaient nécessaires dans cette Commune, et, en même temps, le prix qu'attache la population genevoise à l'instruction dont le développement étendu à toutes les classes de la Société, n'est pas un des moindres bienfaits des institutions démocratiques.

On se souvient qu'en 1842, il n'existait dans la ville de Genève qu'une seule école primaire municipale établie dans le bâtiment de Bel-Air, et dirigée par un régent catholique. Cette école recevait alors environ 120 élèves. Dès 1843, le Conseil Administratif proposa au Conseil Municipal de créer dans le même bâtiment une nouvelle école, dirigée par un régent protestant; en peu de temps, cette école contenait autant d'élèves que l'espace le permettait, et les nombreuses demandes d'admission faisaient prévoir que l'une et l'autre de ces écoles seraient loin de suffire aux besoins de la Commune.

L'absence de toute école de cette espèce pour les jeunes filles se faisait vivement sentir, aussi le Conseil Municipal s'empessa-t-il d'accorder au Conseil Administratif les moyens de combler cette lacune dans l'instruction publique de notre pays.

Enfin, la disposition de la Constitution de 1847 qui rend gratuite l'entrée des écoles primaires, est venue donner une impulsion extraordinaire à ces établissements qui en 1848 se trouvaient trop resserrés pour recevoir tous les élèves qui se présentaient.

Voici quel a été le mouvement de ces écoles pendant l'année 1848 :

Musée Rath, Ecoles des Beaux-Arts.

Les écoles des Beaux-Arts comptaient au mois d'octobre dernier, époque de la réouverture des cours, 152 élèves répartis comme suit dans les trois écoles :

École de la figure.

Classe supérieure,	29	élèves.
» élémentaire,	<u>40</u>	»
Total,	69	élèves.

École d'ornement et d'architecture.

Classe supérieure,	11	élèves.
» élémentaire,	<u>33</u>	»
Total,	44	élèves.

École de modelage. — 39 élèves.

L'enseignement de l'Académie d'après nature confié à M. Hébert, a présenté des résultats satisfaisants, les élèves ont été nombreux et les travaux exposés à la Classe des Beaux-Arts ont généralement satisfait.

Le Conseil Administratif se fait un plaisir et un devoir de mentionner ici l'école de dessin et de modelage qu'a tenue M. Hammann dans le bâtiment de Bel-Air, pendant une partie de l'année 1848.

Le 25 mars 1848 le Conseil Administratif reçut de M. Hammann l'offre de donner gratuitement aux ouvriers de Genève qui se trouvaient alors sans occupation, des leçons de dessin et de modelage appropriées à leurs besoins, si l'Administration Municipale voulait prendre à sa charge les frais de fourniture de papier, crayon et cire à modeler.

Le Conseil Administratif crut devoir accueillir favorablement cette généreuse proposition, et institua un Comité

composé de membres du Conseil Municipal pour inspecter cette nouvelle École.

Au mois de décembre ce Comité a fait au Conseil Administratif un rapport favorable sur les résultats obtenus par M. Hammann.

Les leçons de ce maître ont duré depuis le 8 avril jusqu'au 15 décembre 1848; elles ont été fréquentées par 297 élèves de diverses professions, dont :

- 262 Genevois,
- 11 Suisses d'autres cantons,
- 11 Français,
- 10 Savoisiens,
- 1 Italien,
- 2 Allemands.

Le Conseil Administratif a cru devoir témoigner à M. Hammann quelque reconnaissance, sans ôter à ses services le caractère de gratuité que lui-même avait attaché à ses leçons de dessin et de modelage, et il lui a offert un modeste présent au nom de l'Administration Municipale de la ville de Genève.

École industrielle.

Cette école a compté 119 élèves, dont 93 internes et 26 externes; en 1847, il y avait eu 106 internes et 36 externes.

Les 93 internes sont classés comme suit, quant à la nationalité :

- 66 Genevois,
- 18 Suisses des autres cantons,
- 2 Savoisiens,
- 5 Français,
- 2 Allemands.

Sous le rapport de l'âge, il y en a eu 7 âgés de 17 ans ou plus, 15 âgés de 16 ans, 25 âgés de 15 ans, 26 âgés de 14 ans.

Quatre élèves de l'École ont suivi gratuitement les cours de l'Académie, en vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat du 24 août 1846, deux autres élèves les ont suivis avec une forte réduction de prix.

Musée académique.

Le Cabinet de physique et de mécanique s'est enrichi d'un appareil pour démontrer les phénomènes de la rotation des liquides, et d'une éprouvette pour mesurer la pression latérale des liquides. Ce dernier instrument a été donné par M. Marcet.

Il a été construit dans le Laboratoire de chimie un fourneau à bain de sable et à alambic, qui remplacera avantageusement un ancien appareil dont l'emploi était incommode et fort coûteux.

La collection de minéralogie s'est accrue de 125 échantillons, dont la plus grande partie a été donnée par MM. Des Cloiseaux, Soret et Marignac.

La collection de géologie du célèbre Horace Benedict De Saussure a été placée dans des armoires vitrées, en sorte qu'on peut jouir facilement de cette importante collection, qui se trouvait précédemment dans des tiroirs.

L'Administration a acquis 18 individus mammifères, formant 16 espèces nouvelles pour le Musée. La majeure partie appartient à la classe des *marsupiaux*, et forme une série intéressante de petits genres peu connus, provenant la plupart de la Nouvelle-Hollande.

Le Musée a acquis deux oiseaux importants, *l'Aigle à tête blanche* de l'Amérique du Nord, mâle et femelle. MM. Gautier-Fatio, Roget et Humbert ont fait quelques dons.

La collection de mollusques fossiles s'est accrue de dons considérables faits par M. Des Cloiseaux et par M. le professeur Pictet.

Les collections d'insectes ont donné lieu à un travail considérable de classement pour fondre la collection Jurine avec celle du Musée. M. Myard, M. Bness et M. Moulinié, étudiants de la faculté des sciences, ont donné à ce travail des soins dont on doit être reconnaissant.

Le Cabinet d'anatomie s'est accru de 8 squelettes de mammifères, d'un squelette d'oiseau, 10 de poissons, 2 de reptiles, de quelques préparations anatomiques dans l'alcool et de quelques préparations sèches.

Le médailler s'est enrichi de 644 pièces nouvelles, dont 3 en or, 63 en argent, et 566 en cuivre et billon. Sur ce nombre, 34 ont été achetées; les autres ont été données par MM. Soret, Adet et Girod, et par le Conseil d'État.

Le Conseil Administratif y a déposé quelques exemplaires de la médaille frappée en commémoration de la donation de M. le baron de Grenus.

Le Cabinet d'antiquités a reçu une petite statuette de Mercure en bronze trouvée près d'Annemasse, et une bague d'argent d'un travail assez curieux, trouvée à Vandœuvres.

Jardin et Conservatoire de botanique.

La Société des Arts a fait donner sous sa direction un cours d'ornement d'après les formes élémentaires que présentent les végétaux. Ce cours, donné dans le Conservatoire de botanique, a été suivi par un grand nombre de jeunes gens de la fabrique.

Le nombre des personnes qui fréquentent le Jardin pour étudier la botanique ou pour dessiner des fleurs, va chaque année en augmentant.

Il a été délivré en 1848, 30 permissions pour recevoir habituellement des échantillons; une centaine de bons ont été distribués pour des boutures, graines ou arbustes, dont le Jardin pouvait disposer.

Grâce aux soins et à l'activité de M. le Directeur du Jardin botanique, cet établissement que la diminution de l'allocation de la Ville a empêché de recevoir de grandes améliorations, n'a pas, du moins, souffert sensiblement de cet état de gêne momentané.

Bibliothèque publique.

La Bibliothèque publique n'a subi, pendant cette année, aucun changement dans le personnel de sa direction, ni dans celui de ses employés.

La circulation des livres a encore augmenté cette année. Elle a été de 17,355 volumes, soit 1,713 de plus qu'en 1847. Depuis que la Bibliothèque circulante a été instituée par le Conseil Municipal en 1844, le nombre des personnes qui ont profité de cet utile établissement, a suivi une progression toujours croissante. Tandis que anciennement, il se présentait à peine cinquante personnes par semaine pour emprunter des livres, il y en a maintenant en moyenne 170 par séance de distribution. Ce fait mérite d'être relevé à l'honneur de nos concitoyens; car la Bibliothèque circulante ne contient, sans aucune exception, que des ouvrages d'une lecture instructive et sérieuse.

Le nombre des consultations à la salle de lecture a été de 2,199, soit trois de plus qu'en 1847, à raison de huit personnes environ par séance, desquelles un tiers composé d'étudiants de l'Académie.

Il y a eu 141 visites d'étrangers, soit 123 de moins qu'en 1847.

La Direction de la Bibliothèque ayant commencé l'an-

née en présence d'un déficit et dans l'incertitude de savoir si l'allocation de l'ancienne Société Economique continuerait à lui être bonifiée, a restreint pour cette année les achats de livres au strict nécessaire, c'est-à-dire à la continuation des ouvrages commencés. Les acquisitions se sont donc bornées à 88 volumes, non compris les ouvrages qui paraissent par livraison, les mémoires des sociétés savantes, les journaux et autres publications reçues par abonnement.

La Bibliothèque a acquis par voie d'échange 231 volumes, et reçu en don 159 volumes, 43 brochures, 3 médailles et une carte de géographie. On doit citer parmi les principaux donateurs, MM. Picot-Mallet, Duvillard, pasteur, Humbert, professeur, de Baudry, et la Société anglaise Parker.

La Chancellerie d'Etat a envoyé 157 articles publiés à Genève. La Société de Physique et de Histoire naturelle a remis 160 articles.

La Bibliothèque possédait un certain nombre de livres à double que la Direction a résolu d'utiliser. Après avoir prélevé tes exemplaires qu'il convenait de conserver, pour remplacer ceux qui seraient hors de service, elle a publié le catalogue des autres, et les a mis en vente. 167 volumes ont été ainsi vendus pour le prix de 198 francs. 82 autres volumes ont été échangés contre des ouvrages que la Bibliothèque ne possédait pas. Enfin, un marché à échange a été conclu avec un libraire de notre Ville pour 95 volumes.

La Bibliothèque a reçu cette année un legs de 400 francs de la part de M^{me} De la Rive-Tronchin.

Ecole de Gymnastique.

Le nombre des élèves des leçons publiques s'est élevé

à 227, dont 193 garçons et 34 jeunes filles. Ce nombre est supérieur de 29 à celui de l'année précédente.

Sur 120 élèves inscrits pour les leçons de six heures du soir, 100 appartenaient au Collège, 20 à d'autres établissements d'instruction publique; 104 étaient Genevois, 7 Suisses d'autres Cantons, et 9 étrangers; l'âge des élèves était en minimum de sept ans, et en maximum de seize ans; en moyenne de douze ans.

La leçon donnée de huit à neuf heures du soir a eu 73 élèves dont 37 étudiants. De ces élèves 48 étaient Genevois, 12 d'autres Cantons et 13 étrangers. Le minimum d'âge était onze ans, le maximum vingt-six, la moyenne dix-huit.

Les leçons des demoiselles ont présenté une diminution sensible.

Les exercices en plein air ont été étendus, grâce à une convention intervenue avec l'Administration de l'Hôpital pour l'usage des fossés.

Observatoire.

Il a été fait quelques essais pour déterminer l'influence que pourrait avoir sur les appareils magnétiques de l'Observatoire, le pont en fer dont la construction était projetée pour conduire de St-Antoine à la promenade du bastion du Pin, et qui a été exécuté suivant ce projet.

Les expériences faites par M. Amsler, auteur de divers Mémoires de physique mathématique, ont montré que l'influence d'une pareille masse de fer à cette distance du magnétomètre serait appréciable; mais cependant pas assez considérable pour que l'on ait à redouter une perturbation fâcheuse dans les observations magnétiques.

L'observatoire s'est enrichi d'une très-bonne lunette méridienne de 3 $\frac{1}{2}$ pieds de distance focale, construite

par Deri de Zurich, et munie d'un objectif de Frauenhofer. Cet instrument a été acquis au moyen d'une souscription.

Cette lunette a été placée dans un pavillon construit en partie aux frais de l'État, et en partie aux frais de M. le Directeur de l'Observatoire.

Il a été également placé dans ce pavillon une pendule sidérale acquise au moyen d'une souscription qui a été remplie en majeure partie par M. le professeur Gautier.

M. le Directeur de l'Observatoire a fait don à cet établissement d'un psychromètre, instrument destiné à déterminer de la manière la plus exacte possible l'état hygrométrique de l'air.

M. le Directeur continue à publier le résultat des observations dans la Bibliothèque universelle. Quelques mémoires ont été également insérés dans les publications de la Société de physique et d'histoire naturelle.

La Bibliothèque de l'Observatoire a reçu quelques dons importants, entre autres le magnifique ouvrage publié par John Herschell, sur ses observations au Cap de Bonne-Espérance, et un exemplaire des recherches de M. Mädler sur les étoiles fixes et sur le soleil central. M. Paul-Émile Maurice a fait présent de la collection complète des observations météorologiques faites à Genève depuis la fin du siècle dernier, ainsi que des manuscrits originaux contenant ces observations.

Le nombre des visites des horlogers qui vont régler leurs montres sur la pendule de temps moyen, a continué à s'accroître; ces visites ont lieu à toute heure de la journée, depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.

Sur la demande du Conseil Administratif, l'admission du public dans l'Observatoire a reçu quelque extension.

Cet établissement n'était précédemment ouvert au pu-

blic que le premier jeudi de chaque mois, de 5 à 6 heures du soir.

Aujourd'hui, le public y est admis sans carte de 4 à 6 heures du soir.

En outre, il est accordé à toutes les personnes qui désirent visiter un peu plus en détail l'établissement, des cartes personnelles pour quatre visiteurs seulement chacune, et qui donnent droit d'entrée sous la surveillance du Concierge, les trois derniers jeudis de chaque mois, de 4 à 6 heures du soir. Ces cartes sont distribuées par le Département de l'Instruction publique, par le Conseil Administratif, et par M. le Directeur.

Messieurs,

Nous ne voulons pas anticiper sur les faits de l'Administration municipale de l'année actuelle, et nous vous dirons seulement deux mots sur un fait important résultant de votre arrêté du 7 novembre dernier, qui autorisait votre Conseil Administratif à émettre pour le compte de la ville de Genève des rescriptions jusqu'à concurrence de la somme de trois cent quarante mille francs pour pourvoir aux dépenses de construction du nouvel abattoir.

Les travaux de fondation de cet établissement ont été adjugés en deux lots pour la charpenterie et deux lots pour la maçonnerie. Le Conseil Administratif a fait construire la danaïde destinée à épuiser les eaux, et la saison ayant été tout particulièrement favorable, les travaux ont été poussés avec activité et à notre entière satisfaction.

Les travaux de tout genre pour l'élévation du bâtiment sont aussi adjugés, et nous espérons, Messieurs, qu'avant la fin de l'année, ils seront achevés, et que nous pourrons nous applaudir de cet établissement qui rendra

disponibles les terrains que possède la commune de Genève sur la place du Port et à la suite du Grand-Quai.

Nous avons un moment espéré que la présentation du projet de loi pour l'agrandissement de la Ville, permettrait de tracer dans son ensemble le beau quartier qui doit faire suite aux constructions actuelles et remplacer les hideux bâtiments et entrepôts qui occupent les emplacements les plus propres à bâtir en face de notre beau lac; nous avons regretté bien vivement que l'opposition faite à ce projet de loi dans le sein du Grand Conseil, au nom de la ville de Genève, dans le but de le faire modifier, ait engagé le Conseil d'État à le retirer, la Municipalité ayant ainsi perdu l'occasion de réaliser des projets d'une immense utilité publique. Nous l'avons d'autant plus regretté, que nous sommes convaincus qu'en s'occupant d'intérêts matériels, la Municipalité peut puissamment contribuer à la prospérité de notre belle patrie.

Là se borne, Messieurs, notre rapport sur l'Administration municipale, et si nous n'avons pas à vous signaler un grand nombre d'améliorations opérées, vous comprendrez, Messieurs, qu'après la dépense considérable occasionnée par la réparation du pont des Bergues, et en présence d'une entreprise telle que le nouvel abattoir, votre Conseil Administratif a fait tout ce qu'il lui était possible de faire dans les limites de ses ressources.



ÉTAT GÉNÉRAL

de la recette opérée sur les objets soumis au droit d'Octroi municipal de la Ville de Genève qui ont été introduits et ont acquitté le droit pendant l'année 1848, comparée à la recette de 1847.

CHAPITRES DE PERCEPTION.	ARTICLES DE PERCEPTION.	MESURES.	QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX		QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX	
			acquittées en 1847.		par article, en 1847.		par chapitre, en 1847.		acquittées en 1848.		par article, en 1848.		par chapitre, en 1848.	
					Francs.	Cent.	Francs.	Cent.			Francs.	Cent.	Francs.	Cent.
Boissons & Liquides.	Vins suisses et du canton.....	Setiers.	45,312	6	57,342	19	171,122	02	57,385	14	72,621	89	179,182	39
	Vins étrangers.....	»	39,244	20	69,079	30			39,456	»	69,451	24		
	Vins fins et liqueurs.....	»	78	8	344	71			50	16	222	96		
	Vins fins arrivant en pièces, etc.....	»	439	2	1,932	09			316	1	1,390	70		
	Vins et vinaigres en bouteilles.....	Bouteilles.	14,585	»	1,864	92			15,932	»	1,911	84		
	Vinaigres et vins gâtés.....	Setiers.	582	8	738	38			734	16	931	04		
	Lies (du 15 septembre au 31 mars)...	»	3	23	5	03			»	»	»	»		
	Lies (du 1 ^{er} avril au 15 septembre)...	»	410	5	225	75			325	6	179	03		
	Bière.....	»	8,158	11	16,323	18			6,311	2	12,628	43		
	Bière en cruches.....	Cruches.	344	»	17	20			127	»	6	35		
	Cidre.....	Setiers.	536	1	617	29			66	21	77	»		
	Eau-de-vie et esprit de vin.....	Degrés.	200,729	1/2	20,072	95			177,668	»	17,766	80		
	Liqueurs de toutes espèces.....	Setiers.	213	22	1,711	63			184	9	1,475	31		
Liqueurs en bouteilles.....	Bouteilles.	4,233	»	847	40	2,599	»	519	80					
Comestibles.	Bœufs (1865 têtes en 1848).....	Quint. bruts.	26,461	5/10	23,815	35	75,287	09	23,316	2/10	20,984	58	69,402	20
	Vaches (877 » »).....	»	7,243	6/10	4,346	16			8,115	5/10	4,869	30		
	Veaux.....	Têtes.	16,532	»	31,410	80			15,139	»	28,764	10		
	Moutons.....	»	14,136	»	8,481	60			15,888	»	8,332	80		
	Porcs.....	»	1,742	1/4	5,662	46			1,598	1/4	5,194	42		
	Chèvres.....	»	30	»	15	»			26	»	13	»		
	Viande de porc fraîche.....	Livres.	1,631	1/2	65	26			1,844	»	73	76		
	Viande dépecée.....	»	32,068	»	641	36			14,587	»	291	74		
	Viande salée ou séchée.....	»	16,982	»	849	10			17,570	»	878	50		
Fourrages.	Foin, pesage compris.....	Quintaux.	27,891	1/2	2,789	15	4,831	71	27,896	1/2	2,789	65	5,370	95
	Paille bottelée.....	Bottes.	17,245	»	689	80			15,108	»	604	32		
	Paille non bottelée.....	Quintaux.	1,593	»	191	16			2,998	1/2	359	82		
	Avoine.....	Coupes.	7,260	»	1,161	60			10,107	1/4	1,617	16		
Combustibles.	Bois du lac.....	Moules.	11,245	18/24	15,758	43	17,355	03	10,632	23/24	14,900	84	16,447	49
	» Bûches, n° 1.....	Chariots.	2,180	»	981	»			2,119	»	953	55		
	» Bûches, n° 2.....	»	684	»	615	60			659	»	593	10		
Expéditions.	Bulletins d'entrepôt et de transit.....	L'un.	12,963	»	1,296	30	1,330	05	13,625	»	1,362	50	1,383	50
	Cordages et scellages.....	»	135	»	32	75			84	»	21	»		
TOTAUX... ..							269,925	90					271,786	53



